



EUCON ABS

ADJUVANT ANTIRESSUAGE ET ANTISÉGRÉGATION

DESCRIPTION

EUCON ABS est un adjuvant unique conçu pour empêcher la ségrégation ou le ressuage excessif du béton dont la granulométrie des granulats fins n'est pas optimale. Généralement, on utilise EUCON ABS dans le béton autoplaçant (BAP) ou lorsque des granulats à granulométrie discontinue doivent être utilisés. Euclid recommande fortement d'utiliser EUCON ABS de pair avec sa gamme complète d'adjuvants à base de polycarboxylate. Ne pas utiliser EUCON ABS avec un adjuvant à base de naphthalène.

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton autoplaçant
- Granulat à granulométrie discontinue
- Béton pompé
- Béton préfabriqué/précontraint
- Béton prémélangé

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Réduit le ressuage excessif et la ségrégation
- Produit un mélange cohésif
- Ne réduit pas l'affaissement
- Facilite le pompage

DONNÉES TECHNIQUES

EUCON ABS est compatible avec tous les plastifiants à base polycarboxylate d'Euclid. Ne pas utiliser EUCON ABS avec des plastifiants à base de naphthalène tels EUCON 37, EUCON 537, EUCON 1037 ou EUCON SP.

Il est possible d'obtenir de l'assistance technique auprès de votre représentant Euclid local.

EMBALLAGE

EUCON ABS est offert en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- Conforme aux exigences de la norme ASTM C 494, Type S.
- EUCON ABS est conforme aux exigences du ministère des Transports du Québec (MTQ).

MODE D'EMPLOI

Utiliser **EUCON ABS** avec du béton traité à l'aide d'adjuvants à base de polycarboxylate. Ajouter EUCON ABS au mélange après tous les autres adjuvants. EUCON ABS est un produit très visqueux. Il est donc important de le maintenir à des températures supérieures à 16 °C afin d'en faciliter l'utilisation.

Pour du BAP : Utiliser au taux de 39 à 3510 ml/m³ (1 à 90 oz/vg³). Le dosage varie selon les caractéristiques de la formulation telles le rapport E/C et la granulométrie du granulat.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Il est recommandé d'utiliser EUCON ABS uniquement avec des plastifiants à base de polycarboxylate. Les plastifiants ayant différentes compositions chimiques peuvent générer de l'air indésirable et ainsi affecter les propriétés du béton durci.
- Ne pas utiliser EUCON ABS si sa température est inférieure à 16 °C. En effet, cela pourrait causer des problèmes à l'équipement dispensateur.
- Éviter que le produit ne gèle. Si cela devait se produire, disposer du produit selon les directives de votre organisme local de réglementation en environnement.
- Ne pas utiliser EUCON ABS dans des applications antilessivages.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 10.16

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.